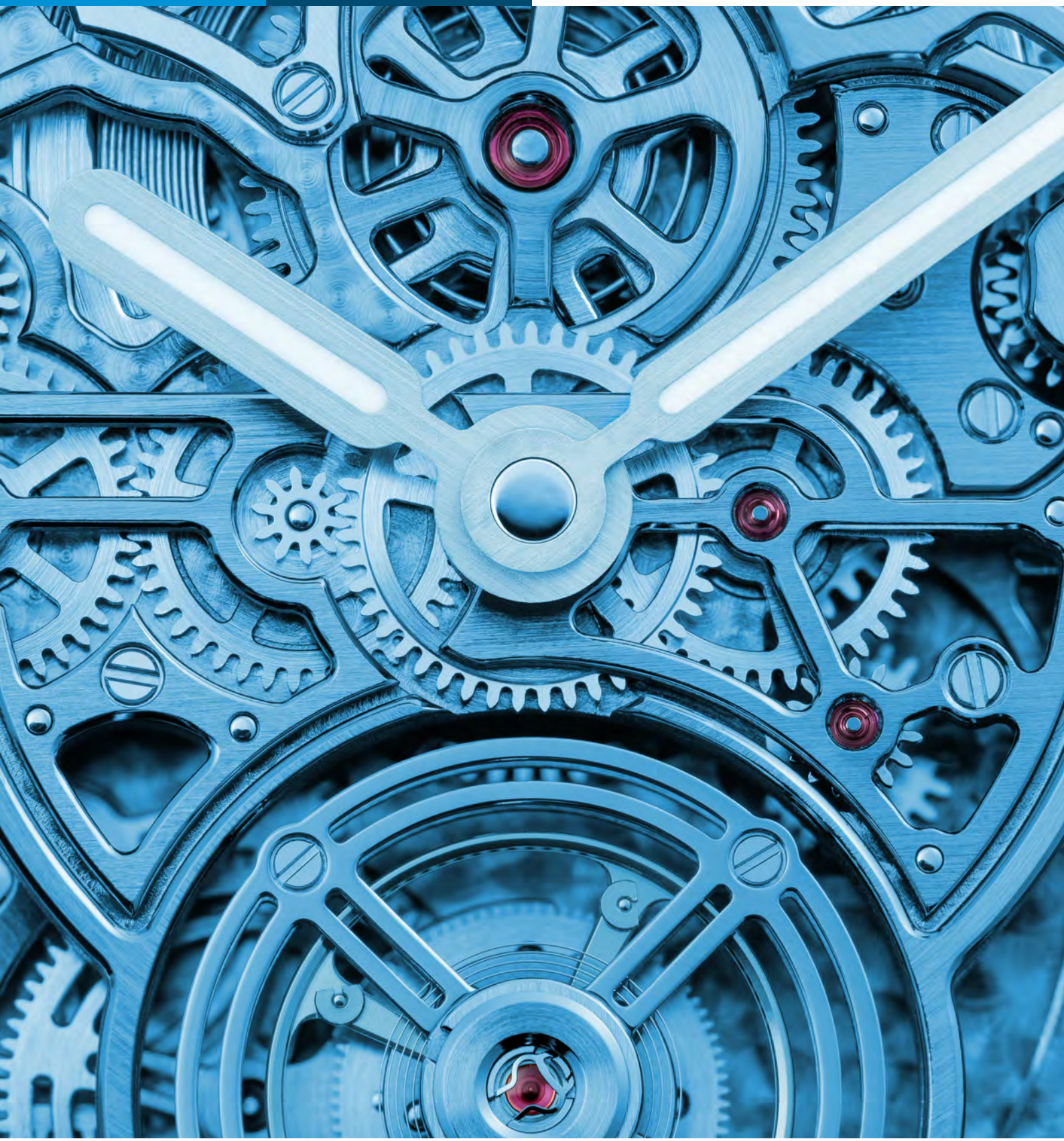
FH

Rapport annuel

2025



Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH
Federation of the Swiss Watch Industry FH

www.fhs.swiss

Rapport d'activités 2025

ISSN 1421-7384

Sur demande, le rapport d'activités est également disponible en allemand pour la version papier et en anglais pour la version électronique.

© Fédération de l'industrie horlogère suisse FH, 2026

imprimé en suisse

Table des matières

Le mot du Président	**4**
Les faits marquants	**6**
Etats-Unis, lutte anti-contrefaçon et développement durable	8
Panorama de l'activité 2025	**12**
Amélioration des conditions cadre	14
Relations extérieures	16
Communication, promotion et modernisation	17
Lutte contre les contrefaçons	18
Normalisation	20
Affaires réglementaires	21
Prestations juridiques et économiques	22
Les centres FH à l'étranger	23
L'horlogerie suisse en 2025	**24**
Statistiques horlogères	26
Structure de la FH en 2025	**28**
Les organes de la FH	30
L'assemblée générale	31
Le conseil	32
Le bureau et les commissions	33
Les divisions et les services	34
Le réseau des partenaires	35

Le mot

du Président



Que faut-il retenir de l'année 2025 pour notre industrie? Certains y verront une année difficile, tandis que les plus optimistes parleront d'une période riche en défis. Il est vrai que ce parcours a été marqué par une forte incertitude sur les marchés internationaux, ainsi que par un retour du protectionnisme.

Commençons par les Etats-Unis, notre premier débouché, dont l'administration a rythmé la vie des horlogers suisses en variant continuellement le taux des droits de douane. Enchaînons avec la Chine, dont le climat de consommation a été affecté par une crise immobilière longue et tenace. Et terminons avec une situation géopolitique particulièrement fragile, qui nous tient en haleine et qui déploie bien évidemment un effet négatif sur les dépenses discrétionnaires des consommateurs du monde entier. À cet ensemble de défis viennent s'ajouter un franc suisse au plus haut qui pèse sur la compétitivité de nos entreprises, ainsi que les prix des métaux précieux particulièrement élevés.

En tant que secteur d'exportation par excellence, l'industrie horlogère suisse n'est pas à l'abri des conséquences de ces phénomènes, et c'est notamment valable pour les entreprises de la sous-traitance. Forte d'une histoire de plusieurs siècles, elle a toutefois appris à composer avec les vents contraires et ne se laisse pas facilement déstabiliser. Bien au contraire, elle montre une résilience et une réactivité remarquables.

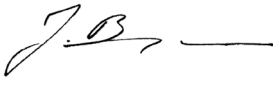
La FH met tout en œuvre pour soutenir ses membres en ces temps mouvementés. Elle s'engage pour un accès facilité aux marchés, en soutenant notamment les accords de libre-échange.

L'entrée en vigueur de l'accord économique et commercial avec l'Inde a ainsi permis de mettre en lumière ce marché au fort potentiel. La FH y a présenté son exposition *watch.swiss* à trois reprises pour renforcer la promotion du Swiss made et y a réalisé une étude de marché, dont les enseignements s'avèrent très instructifs.

La FH plaide aussi pour une meilleure solution avec les Etats-Unis dans le dossier des droits de douane. Elle lutte contre la contrefaçon sur le terrain ainsi que sur Internet, en supprimant plus de 1,3 million d'annonces pour de fausses montres suisses. Enfin, elle améliore et dynamise sa communication, en premier lieu avec ses membres. A cet égard, elle a introduit de nouvelles newsletters thématiques, de manière à réagir plus rapidement à l'actualité horlogère.

Toute l'équipe de la FH remercie ses membres pour leur soutien et leur engagement au sein de notre Fédération, sans lequel tout ce travail ne serait pas possible.

Yves Bugmann



Les faits

marquants

Trois faits marquants ont émaillé l'année 2025. Largement partagée et commentée dans les médias du monde entier, la politique américaine en matière de droits de douane a impacté presque tous les pays du globe. La Suisse et son industrie d'exportation n'y ont pas échappé. Au-delà de la politique elle-même, l'extrême volatilité des mesures a grandement marqué les esprits et passablement compliqué la tâche des parties prenantes.

Second événement international: l'affaire Ozark. Ainsi baptisée par la police judiciaire belge, cette enquête de plusieurs années a conduit les autorités du Royaume à demander l'aide de la FH, intéressées par son expertise en matière de contrefaçon. Une collaboration largement saluée par la police belge.

Enfin, en créant un nouveau groupe de travail exclusivement dédié aux questions de développement durable, la FH prouve sa capacité à suivre les tendances et à rester en phase avec l'évolution des attentes de ses membres.

Les faits marquants

Etats-Unis, lutte anti-contrefaçon et développement durable

Commerce américain

La politique américaine en matière de droits de douane a bousculé l'économie mondiale dès avril 2025. La Suisse n'a pas été épargnée: l'annonce, le 1er août, d'une taxe additionnelle de 39% imposée aux produits helvétiques, a provoqué une onde de choc dans tout le pays. Une décision qui a marqué un tournant après plusieurs mois d'incertitude. La FH avait mis sur pied une «task force» pour soutenir ses membres dès le mois d'avril.

Situation antérieure

Durant des décennies, les montres suisses importées aux États-Unis étaient soumises à des droits de douane de 5% en moyenne. Ce niveau relativement bas s'expliquait par l'absence d'industrie horlogère américaine à protéger, ainsi que les engagements américains à l'Organisation mondiale du commerce.

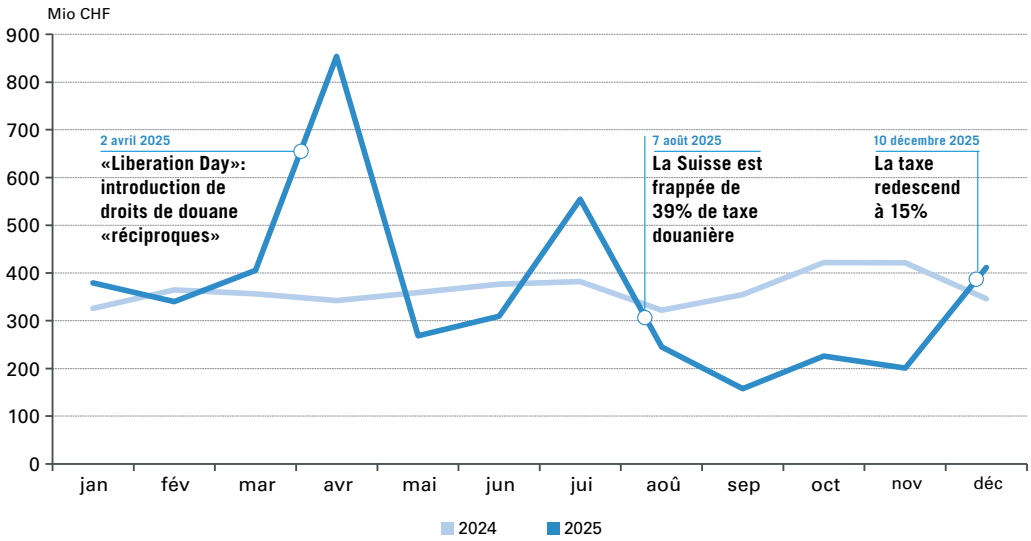
Rappel des faits

La double volonté de Donald Trump de réduire le déficit commercial des Etats-Unis et de relocaliser un certain nombre d'industries sur territoire américain, l'a amené à une politique tarifaire très offensive, mais aussi très anarchique: le 2 avril, il proclamait ainsi le «Liberation Day», qui introduisait un droit de douane «réciproque» supplémentaire de 10% sur presque toutes les importations (entrée en vigueur le 5 avril); le 9 avril, ce tarif passait à 31% pour la Suisse, quelques heures avant d'être suspendu; puis ce fut l'annonce d'une surtaxe de 39% le 1er août (entrée en vigueur le 7 août), une des sanctions les plus lourdes au monde; enfin, le 10 décembre, la barrière douanière redescendait à 15% (tout compris) avec effet rétroactif au 14 novembre, date de la signature d'une déclaration d'intention entre les deux pays.

Actions de la FH

Le marché étasunien est le premier débouché de l'horlogerie suisse, avec près de 17% des exportations. Dès l'annonce du 2 avril, la FH a lancé des mesures visant à informer ses membres et la presse, mais aussi à défendre les intérêts de la branche en participant, de manière indirecte, aux négociations avec les Etats-Unis.

Déjà en contact régulier avec le SECO, la FH a multiplié les échanges avec la Secrétaire d'État à l'économie, Helene Budliger Artieda. En septembre, elle a également participé



En 2025, les exportations horlogères vers les Etats-Unis ont été perturbées par les décisions américaines en matière de droits de douane.

à la traditionnelle table ronde organisée par le Conseiller fédéral Guy Parmelin, réunissant les représentants des branches exportatrices.

Côté information aux membres, la FH a rapidement publié une nouvelle newsletter et organisé des webinaires, abordant tous les aspects de la situation aux Etats-Unis. Sur son Extranet réservé aux membres, elle a également mis à disposition une FAQ détaillée, tout en répondant de manière individualisée aux questions particulières.

Dans le même temps enfin, la FH a, à travers son président, répondu à de multiples sollicitations de médias suisses et internationaux.

Entraide internationale: l'affaire Ozark

Autre événement international, mais à l'échelle européenne: le 19 novembre 2025, l'assemblée plénière du Groupement anti-contrefaçon a accueilli, à la FH, deux inspecteurs de la police judiciaire d'Anvers. Ces derniers étaient venus présenter l'affaire Ozark (du nom de la célèbre série américaine), pour laquelle les autorités belges avaient, via Europol, demandé l'entraide de la FH quelques mois plus tôt.

L'enquête remonte à septembre 2022. La police d'Anvers soupçonne un trafic de cocaïne au cœur du quartier des diamantaires. Plusieurs mois de filatures et d'investigations permettent finalement de saisir, dans un commerce de bijoux, une grande quantité de drogue, d'importantes sommes d'argent et 1882 montres haut de gamme de 19 marques suisses.

Expertise de la FH

D'origines douteuses, ces montres – qui servaient de monnaie d'échange – vont faire l'objet d'une enquête parallèle. Une grande partie d'entre elles a été contrôlée sur place, en Belgique, directement par les quelques marques horlogères concernées. Pour le solde, la police s'est tournée vers la FH afin d'analyser leur authenticité.

L'affaire Ozark a ainsi occupé les experts en contrefaçon de la FH durant une partie de l'année 2025. Résultats: environ 50% des pièces saisies étaient soit contrefaites, soit trafiquées – ce qu'on appelle des «montres Frankenstein» –, soit encore déclarées volées.



Anvers – ici l'administration portuaire symbolisant un diamant – a été le théâtre de l'affaire Ozark.

Les enquêteurs ont, de plus, révélé que certaines des contrefaçons saisies étaient de très haute qualité, livrées dans des écrins et accompagnées d'un certificat et d'une garantie – des document évidemment faux eux-aussi. Les pièces arrivaient de Chine par train jusqu'en Pologne – opportune porte d'entrée de l'Europe – avant de prendre la direction de la Belgique.

Poursuivre la collaboration

L'enquête sur cette affaire de criminalité en bande organisée, qui se poursuivait au moment du passage des deux inspecteurs à Bienne, avait permis jusque-là de procéder à l'arrestation de 17 personnes à travers l'Europe.

Cette coopération a été chaleureusement saluée par la police judiciaire belge, qui appelle de ses vœux à la poursuite des relations avec la FH. De plus, elle incite les marques concernées à se porter partie plaignante, afin d'accéder aux informations permettant de remonter les filières à l'étranger, la police belge étant dans l'impossibilité de déployer des activités hors de son territoire.

Durabilité: la FH étend ses travaux

L'année 2025 a enfin été marquée par la création d'un groupe de travail (GT) dédié à la durabilité. Répondant à la demande de plusieurs marques, qui soulignait l'évolution rapide et la complexification grandissante des règlements nationaux et internationaux en matière de responsabilité sociétale des entreprises, le Conseil FH a avalisé la constitution de ce nouveau GT, qui s'inscrit sous l'égide de la Commission de veille législative de la FH.

Le développement durable entend répondre aux besoins actuels de la société sans mettre en danger les ressources des générations futures. Il s'agit d'un concept qui prend en compte les dimensions sociale et environnementale dans l'activité industrielle. Le GT Durabilité traite donc de ces problématiques – en lien avec la chaîne d'approvisionnement et la production –, lesquelles impliquent des ressources et des compétences spécialisées parfois difficiles à mobiliser, en particulier pour les PME.

Une plateforme transversale

La FH aborde déjà cette thématique de manière transversale par de la veille réglementaire et des sujets spécifiques en lien avec la durabilité, tels que les analyses de cycle de vie. Des actions de lobbying sont aussi menées pour défendre les intérêts des membres sur des questions ad hoc, par exemple l'usage durable des cuirs.



Face à la complexification des règlements nationaux et internationaux et sur demande de certains membres, la FH a créé le GT Durabilité.

Les activités du GT Durabilité sont de deux types: premièrement, une veille orientée vers les initiatives existantes dans l'industrie ou en dehors, ainsi que la diffusion de recommandations; deuxièmement, des projets collaboratifs qui portent sur des enjeux tels que l'harmonisation des pratiques afin de réduire la charge administrative des entreprises, l'analyse des dispositifs d'autres secteurs, ou encore le partage d'expériences en matière de conformité. La nouvelle entité se veut ainsi une plateforme d'échanges entre l'ensemble des acteurs de la filière.

Cette structure communautaire globale entend augmenter la transmission d'informations aux membres FH, ainsi qu'améliorer et renforcer les actions communes de la branche horlogère suisse. Elle est aussi propice à rassembler les membres FH qui le souhaitent sur des thématiques précises.

Panorama de

l'activité 2025

Comme association faîtière de la troisième industrie d'exportation du pays, la FH poursuit de multiples missions: améliorer les conditions cadre de la branche en Suisse, participer aux négociations internationales concernant les accords bilatéraux ou de libre-échange, produire des études de marché et des statistiques, protéger le Swiss made et la propriété intellectuelle ou encore lutter contre le fléau de la contrefaçon. Les pages qui suivent relatent les actions les plus significatives de 2025.

Amélioration des conditions cadre

La FH s'engage contre les barrières commerciales

En 2025, la FH a poursuivi son action en faveur d'un accès facilité aux marchés du monde entier, en œuvrant à la réduction des obstacles au commerce. Elle a mené cette mission en s'appuyant sur un large réseau de partenaires, notamment economiesuisse et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

A la demande de ces derniers, la FH a été consultée sur la situation de l'horlogerie dans plusieurs pays: Australie, Colombie, Egypte, Kirghizistan, Nouvelle-Zélande, Turquie et Serbie. Elle a également fourni à ses membres des informations relatives à des changements des conditions d'accès à plusieurs marchés: Arabie saoudite, Biélorussie, Egypte, Inde et Tanzanie. La FH a en outre salué les accords de libre-échange signés entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Malaisie, la Thaïlande, la Moldavie, le Kosovo et le Mercosur. Enfin, certains Etats ont fait l'objet d'interventions de la FH plus conséquentes.

Les principaux thèmes de son intervention ont porté sur les conditions d'accès aux marchés, les réglementations techniques et administratives, les obstacles au commerce, la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que la contrefaçon.

Inde

L'accord de libre-échange entre l'Inde et les Etats de l'AELE est entré en vigueur le 1er octobre 2025, après seize années de négociations. Il marque sans conteste une étape importante pour les relations commerciales, avec notamment des engagements en matière d'investissements de la part de la Suisse. En plus d'une suppression des taxes douanières appliquées aux produits horlogers, l'accord prévoit un renforcement significatif de la protection des droits de propriété intellectuelle, en particulier en matière d'indications géographiques.

Néanmoins, des obstacles réglementaires et fiscaux, susceptibles de freiner les échanges et les investissements, persistent en Inde. Raison pour laquelle la FH a remis aux autorités indiennes un mémorandum soulevant plusieurs points problématiques. Parmi ceux-ci figurent le plafonnement des prix, qui empêche les importateurs d'ajuster les prix de vente, et un cadre trop restrictif pour les investissements dans la distribution ; deux mesures contraires à l'esprit de l'accord de libre-échange. De même, la FH a demandé une exemption, pour les montres, de la taxe sur les produits de luxe instaurée en avril 2025, qui constitue, de fait, une discrimination des garde-temps suisses.

Mercosur

Après huit années de négociations, les Etats de l'AELE et ceux du Mercosur – Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay – ont signé, le 16 septembre 2025 à Rio de Janeiro, un accord de libre-échange appelé à renforcer les relations économiques et la sécurité juridique entre les deux régions. A terme, les produits horlogers pourront bénéficier d'une exonération des droits de douane, actuellement compris entre 16% et 20% selon les pays. L'accord de libre-échange doit toutefois encore être ratifié en Suisse. Après l'adoption du message par le Conseil fédéral en février 2026, il sera examiné par le Parlement fédéral, puis soumis au référendum facultatif.

Australie

L'Australie s'impose comme un marché en forte expansion, avec des exportations horlogères suisses qui ont plus que doublé au cours des cinq dernières années. Cette dynamique s'accompagne toutefois d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers de l'horlogerie, en particulier dans le domaine du service



L'accord de libre-échange signé entre l'Inde et les pays de l'AELE est entré en vigueur le 1er octobre 2025.



La FH a remis un mémorandum aux autorités égyptiennes en amont de la commission mixte Suisse-Egypte.

après-vente. Afin de garantir un tel service, la FH a demandé que la question de l'accès à la main-d'œuvre qualifiée soit abordée lors de la mission économique et scientifique organisée en Australie en juillet 2025. Elle plaide notamment pour un accès facilité aux visas *Skills in demand* pour la profession d'horloger en service après-vente. Ceci pour faciliter le recrutement de spécialistes étrangers dans les principaux centres urbains du pays.

Egypte

En amont de la commission économique mixte Suisse-Egypte, la FH a listé les obstacles non tarifaires affectant l'accès au marché égyptien et la problématique persistante de la contrefaçon. A ce sujet, la FH a soumis un mémorandum consacré aux violations des droits de propriété intellectuelle, en particulier liées à la circulation de montres contrefaites. L'objectif de ce document est de sensibiliser les autorités égyptiennes à l'ampleur du phénomène et de les encourager à mener davantage d'actions proactives.

Union européenne

Le nouveau paquet d'accords entre la Suisse et l'UE (Bilatérales III) a été particulièrement suivi par la FH en 2025. L'UE reste en effet le principal partenaire commercial de la Suisse et l'absence de nouveaux accords présente un risque d'érosion des relations bilatérales. La FH a, de son côté, identifié les enjeux spécifiques du paquet pour la branche horlogère: libre circulation des personnes, programmes européens de recherche et d'innovation et accord sur l'électricité. Après une validation par le Bureau et le Conseil, la FH a transmis sa position à economiesuisse. Elle a également participé directement à la consultation fédérale. La FH continuera de suivre le dossier au niveau politique durant l'année 2026 et s'engagera pour la voie bilatérale aux côtés des autres acteurs du camp économique.

Relations extérieures

Une année riche en échanges

Les autorités fédérales

La FH a multiplié les échanges avec les autorités fédérales en 2025, dans le cadre des droits de douanes américains (lire Faits marquants p. 8), des négociations des accords de libre-échange (lire Amélioration des conditions cadre p. 14) et des relations avec le groupe parlementaire horloger.

Le président de la FH, Yves Bugmann, s'est ainsi rendu au World Economic Forum à Davos en janvier, afin de participer à la cérémonie de signature de l'accord de libre-échange avec la Thaïlande, aux côtés du Conseiller fédéral Guy Parmelin. La rencontre avec la délégation thaïlandaise a permis de nouer de précieux contacts personnels, notamment avec le ministre du commerce et son équipe.

Les discussions ont également été fructueuses avec le groupe parlementaire horloger. Les rencontres avec ce panel d'élus fédéraux ont pour objectifs de renforcer leurs liens avec l'industrie horlogère, de manière à mieux défendre ses intérêts au sein du Parlement et de ses commissions, lors de l'élaboration des lois et règlements.

Le groupe a été réuni à deux fois en 2025: à Genève en avril, à l'occasion du salon Watches and Wonders ; et au Palais fédéral en septembre, lors de la session parlementaire d'automne. Ces contacts ont permis de mettre en évidence la volonté partagée de défendre et de promouvoir l'horlogerie suisse, tant sur la scène nationale qu'internationale.

Déplacement à l'étranger

A l'invitation de la Chambre de commerce et d'industrie suisse au Japon, Yves Bugmann s'est rendu à Tokyo en mars. L'occasion d'y présenter les missions de la FH à plus de 60 représentants de l'industrie horlogère et de la communauté d'affaires suisse.

Puis, lors d'une réception à la résidence de l'Ambassadeur de Suisse au Japon Roger Dubach, qui réunissait quelque 70 invités – marques horlogères suisses, fabricants japonais, grands magasins et partenaires du secteur – le président a pu saluer la solidité des relations horlogères entre les deux pays, ainsi que souligner le rôle stratégique du bureau FH du Japon.

Les organisations de la branche

Enfin, la FH entretient de nombreuses relations avec les organisations de la branche, en Suisse comme à l'étranger. L'année 2025 a ainsi vu la FH prendre la présidence du Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE), pour la période 2025-2027. Réunissant des représentants des associations horlogères d'Allemagne, de France, d'Italie et de Suisse, le CPHE a tenu sa réunion annuelle en juin, à Berne.



Communication, promotion et modernisation

Plusieurs évolutions majeures

Nouvelle stratégie de communication

La communication de la FH a fait l'objet d'un développement significatif en 2025, avec la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie. Désormais centralisée et coordonnée au sein d'un service dédié, celle-ci vise à améliorer la création et la diffusion de contenus à destination des membres de la FH, de ses organes, de ses collaborateurs, du monde politique ou encore du grand public. Objectif: optimiser la transmission des informations et mieux faire connaître les prestations ainsi que le rôle de la faîtière.

Des moyens modernisés

Plusieurs vecteurs de communication ont déjà été adaptés pour atteindre ces objectifs. La Revue FH a ainsi bénéficié d'une nouvelle maquette, qui donne désormais une place plus importante à la promotion des activités de la FH. Le rythme de parution a aussi été revu, passant à 12 numéros par an sur un rythme plus régulier.

Dans le même temps, la stratégie de communication de la FH s'est attachée à accélérer le développement de ses supports digitaux. Les newsletters de la FH, outil idéal pour informer efficacement et rapidement les membres, ont également fait l'objet d'une attention particulière. Aux quatre publications thématiques déjà existantes – *Normalisation, Evolution du marché horloger, Lutte anti-contrefaçon* et *Affaires réglementaires* – sont venues s'ajouter *Focus Etats-Unis* et *Au cœur de votre Fédération*. La première diffuse une information stratégique ciblée sur la politique douanière américaine, la seconde développe les activités de la FH.

Enfin, les webinaires, très appréciés des membres pour approfondir des thématiques complexes, ont poursuivi leur développement et sont également amenés à se multiplier.

Promotion du label Swiss made

L'exposition *watch.swiss*, qui promeut l'horlogerie suisse dans le monde, a de son côté continué sa tournée internationale avec l'Inde, en fin d'année. Elle s'est arrêtée dans les villes d'Ahmedabad, Mumbai et New Delhi, s'installant dans des centres commerciaux offrant un environnement adéquat et une fréquentation élevée. Pour l'occasion, la FH a noué un partenariat avec Ethos, principal détaillant de montres suisses en Inde, disposant d'une boutique dans chacun de ces lieux.



Pour sa première étape en Inde, watch.swiss s'est installée au Palladium d'Ahmedabad.

Le choix de l'Inde a été dicté par le dynamisme des exportations horlogères suisses depuis quelques années, qui s'explique par plusieurs facteurs: l'émergence d'une classe moyenne et supérieure au pouvoir d'achat accru; une appétence grandissante pour les produits de luxe internationaux; et une meilleure disponibilité des montres suisses grâce à des distributeurs locaux bien implantés. De plus, l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Inde au 1er octobre 2025, a encore stimulé cette croissance.

Les comptes Facebook et Instagram *watch.swiss.official* ont aussi poursuivi leur croissance, totalisant plus de 65 millions de vues en 2025, grâce à une promotion soutenue. Le seul compte Instagram a gagné quelque 14'500 abonnés.

Le siège de la FH rénové

Par ailleurs, d'importants travaux de rénovation et d'assainissement énergétique ont été effectués sur le bâtiment emblématique de la FH, sans dénaturer cet immeuble de 1949 classé parmi les monuments historiques du canton de Berne. Les façades ont été rafraichies, le toit entièrement refait, à commencer par l'isolation et la ferblanterie. Des panneaux solaires remplacent désormais les tuiles et produiront la moitié de la consommation du bâtiment.

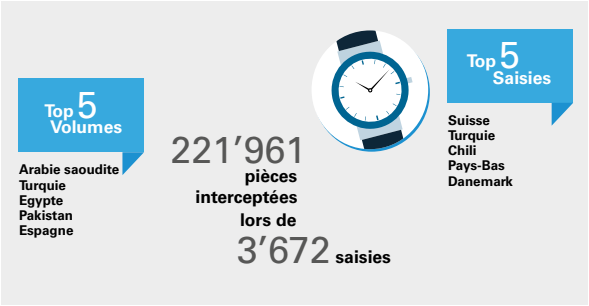
Lutte contre les contrefaçons

Des records de saisies pour la FH

Durant l'année 2025, la FH a mené de nombreuses activités de lutte anti-contrefaçon pour le compte des membres du Groupement anti-contrefaçon (GA) et de la Cellule Internet. Nous n'en rapportons ici que les grandes lignes, puisqu'elles font l'objet d'un rapport séparé, disponible sur demande.

Les chiffres clés

L'année 2025 confirme que la contrefaçon horlogère demeure un phénomène structurel. Au cours de l'exercice, 3'672 saisies ont été traitées par la FH, représentant un total de 221'961 pièces interceptées. Ces volumes s'inscrivent dans la continuité des années précédentes. Toutefois, les pays enregistrant le plus grand nombre de saisies ne sont pas nécessairement ceux à l'origine des volumes les plus importants, étant donné le rôle joué par ceux-ci (transit, consommation locale, ateliers d'assemblage, etc.).



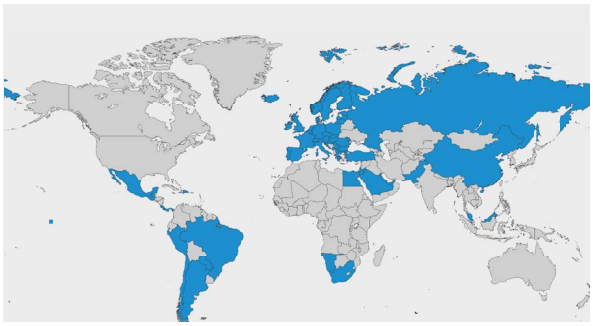
Soutien technique aux entreprises

Le soutien technique aux entreprises constitue l'un des piliers historiques et opérationnels de l'action du GA. En 2025, l'activité de lutte anti-contrefaçon de la FH enregistre une progression nette sur plusieurs indicateurs clés, confirmant un recours accru des membres du GA aux outils collectifs mis à disposition. Ainsi, au cours de l'exercice sous revue, 192 montres ont été analysées, contre 98 en 2024. Cette augmentation substantielle traduit une intensification des contrôles nécessitant une expertise technique, ainsi qu'un élargissement du périmètre des dossiers soumis à validation.

Action sur les marchés

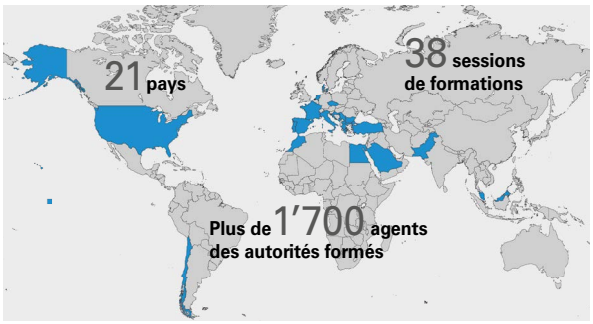
En 2025, la FH a suivi de près plusieurs interventions d'envergure menées dans différents pays et régions du monde. Les principales investigations ont concerné: l'Arabie saoudite, l'Egypte, le Brésil, la Malaisie, le Pakistan et, dans une plus large mesure, l'Asie via des partenaires.

Pays dans lesquels la FH a été active en 2025



Formation des autorités

La FH dispense chaque année de nombreuses formations à destination des autorités d'enforcement (douanes, polices et autorités de surveillance des marchés). En 2025, 38 sessions ont été organisées dans 21 pays du monde, atteignant ainsi plus de 1'700 agents.



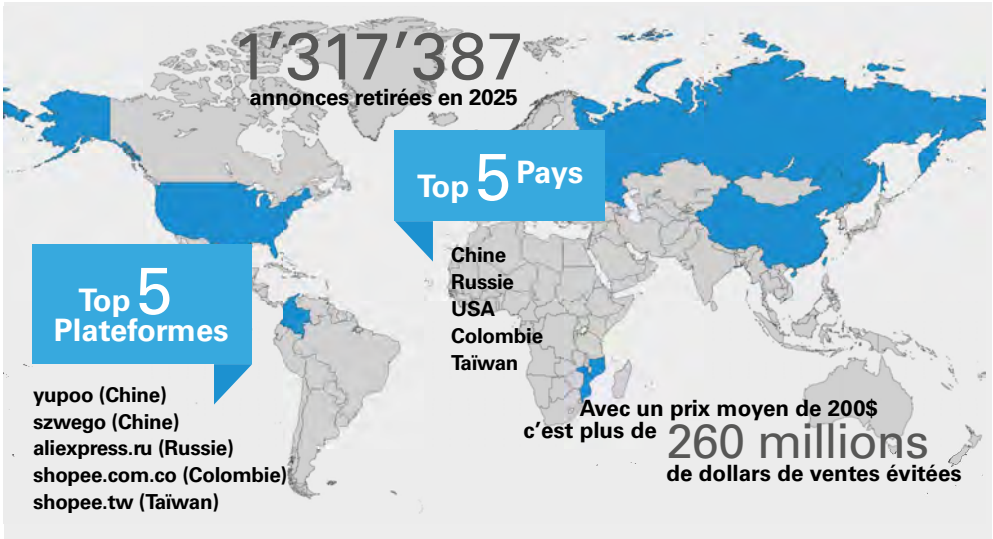
Contrefaçon et Internet

En 2025, la FH a franchi un seuil particulièrement significatif en obtenant le retrait de plus de 1,3 million d'annonces proposant des contrefaçons sur des plateformes en ligne et des réseaux sociaux. Ce résultat constitue un nouveau record, la valeur des annonces retirées dépassant les 260 millions de dollars. Grâce à une réorganisation interne, la FH a pu effectuer une surveillance globale des plateformes principales dans 42 pays répartis sur cinq continents.

Sensibilisation du public

Le 24 octobre 2025, la FH a organisé, près de Berne, la destruction par broyage de 1,5 tonne de fausses montres suisses – soit quelque 7'500 pièces. Provenant en très grande partie de Chine et saisies par les douanes suisses à leur entrée sur le territoire, ces pièces contrefaisantes ont été confisquées entre 2019 et 2025. Cette opération est l'une des plus importantes du genre jamais réalisées par la FH.

Les contrefaçons sur Internet traitées par la FH en 2025



Normalisation

Un dynamisme qui ne se dément pas



Le congrès ISO/TC 114 – Horlogerie s'est tenu du 12 au 16 mai 2025 à Zhangzhou, en Chine.

Les normes horlogères sont une composante importante de la qualité des montres suisses. Elles touchent des domaines aussi variés que les matériaux, les tests, la construction ou encore les exigences en matière d'étanchéité, de résistance aux chocs et au magnétisme.

Au niveau national, la responsabilité d'élaborer, de réviser, d'éditer et de diffuser les normes de l'industrie horlogère suisse (NIHS) est confiée à la FH. Sur le plan international, cette tâche est assurée par le comité ISO/TC 114 – Horlogerie, qui dépend de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La FH en assure la présidence et le secrétariat, sur mandat de l'Association suisse de normalisation.

En 2025, les activités autour de la normalisation ont encore progressé à la FH. Observable depuis 2022, cette croissance régulière est principalement due à la création de nouveaux groupes de travail dédiés à des questions spécifiques. Concernant les normes NIHS, il a notamment été décidé d'élaborer de nouvelles prescriptions dans les domaines de l'analyse du cycle de vie des produits horlogers, de la résistance des montres au magnétisme, des bracelets en matière souple, ou encore de développer un «Code de conduite fournisseurs» en matière sociétale, d'environnement et de gouvernance. Le nombre total de groupes de travail se monte ainsi à 17.

La nouvelle édition de l'extrait des normes NIHS a été publiée durant l'été. Il intègre désormais les principes de la cotation fonctionnelle conforme aux normes ISO-GPS.

La FH réalise également et propose à la vente un coffret composé de sept témoins d'alliages d'or normalisés (0N à 6N), basés sur la norme ISO 8654. En 2025, neuf exemplaires ont été vendus.

Enfin, à l'international, la FH préside le comité ISO/TC 114 – Horlogerie. Elle a dès lors été passablement occupée par l'organisation du congrès mondial dudit comité, qui s'est tenu du 12 au 16 mai 2025 à Zhangzhou, dans la province du Fujian, en Chine. Cette métropole de cinq millions d'habitants abrite de nombreuses entreprises spécialisées dans la fabrication de composants et produits horlogers.

Près de cinquante délégués venus de Chine, France, Hong Kong, Japon, Mongolie et Suisse s'y sont réunis pour une semaine de travail consacrée à différents projets de normalisation. Le format hybride a permis à des experts d'Allemagne et du Royaume-Uni de participer ponctuellement par visioconférence.

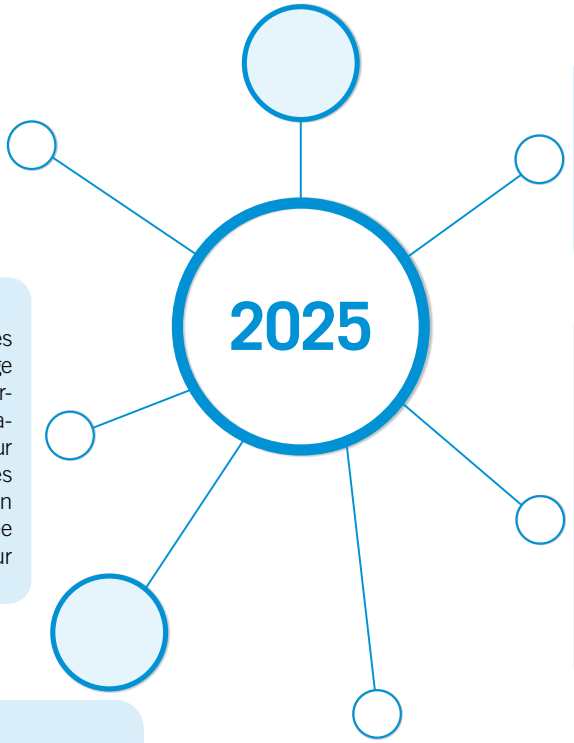
Une proposition de réorganisation du comité a été discutée tout au long de la semaine, débouchant sur une proposition visant à réduire le nombre de sous-comités et à optimiser la répartition des normes.

Affaires réglementaires

Les législations mondiales sous la loupe

PFAS

L'évolution règlementaire actuelle vise à réduire l'utilisation des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) dans l'industrie, en raison de leur impact sur l'environnement. Dans l'horlogerie, ces substances sont utilisées dans les épilames, afin d'éviter que le lubrifiant ne s'étale en dehors de la zone de frottement, et ainsi garantir la haute précision des mouvements. Actuellement, aucune alternative sans PFAS ne répond pleinement aux besoins de l'industrie horlogère. Raison pour laquelle la FH a demandé une exemption des PFAS pour les épilames et lubrifiants horlogers dans le règlement européen sur la sécurité des produits chimiques.



Cuir

Une nouvelle règlementation a été adoptée en Turquie concernant le marquage des produits en cuir. Les membres FH ont été informés des obligations.

Acier de Damas

L'acier à motif damassé a été ajouté dans la liste des matières non disponibles en Suisse. Ce matériau peut ainsi être exclu du calcul Swissness.

Recyclage

La FH a suivi et informé ses membres sur la révision de la loi sur le recyclage des déchets électroniques en Californie, qui comporte de nouvelles obligations juridiques et administratives pour les montres à quartz, en lien avec les batteries (déclaration de composition chimique, taxe de recyclage anticipée et reporting des batteries mises sur le marché).

Plomb

Dans le cadre d'un consortium international, la FH a obtenu le prolongement de deux exemptions dans la directive européenne qui vise à limiter l'utilisation de dix substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Les dérogations pour l'horlogerie concernent le plomb dans les aciers et les alliages cuivreux.

Chine

Une nouvelle norme chinoise vise à limiter les substances dangereuses dans les parties de montres en contact avec la peau. Elle impose désormais l'élargissement des tests de libération de nickel aux composants qui ne requièrent pas une telle mesure usuellement, tels que la lunette tournante.

Piles

La règlementation des piles boutons diffère selon les pays et régions du monde. La loi américaine exige que ces batteries ne soient pas accessibles aux enfants. A l'inverse, le règlement européen souhaite que les consommateurs puissent changer eux-mêmes leurs piles par souci écologique. La FH a demandé une exemption au règlement européen pour les montres étanches.

Prestations juridiques et économiques

Accompagner la commercialisation des produits horlogers

L'Extranet de la FH offre aux membres un accès privilégié à des informations et outils utiles, régulièrement mis à jour. Quatre newsletters spécialisées — sur la contrefaçon, le marché horloger, la normalisation et les affaires réglementaires — complètent l'offre.

Prestations juridiques

Tout au long de l'année 2025, les membres ont été consultés par la FH sur des questions concernant notamment la révision de la loi sur les cartels et la réforme de la Commission de la concurrence, la transparence des personnes morales, le projet de loi fédérale sur les plateformes de communications, les nouvelles directives d'examen des brevets en Chine et la révision de l'ordonnance suisse sur les brevets. A travers ces consultations, la FH a veillé à défendre la sécurité juridique des entreprises, la protection de l'innovation et du secret d'affaires, des conditions cadre concurrentielles équitables sans exigences administratives inutiles, ainsi qu'une réglementation proportionnée en matière numérique.



Le séminaire juridique 2025 de la FH a réuni une soixantaine de membres autour du thème «Mise sur le marché des produits horlogers: entre légalisme et pragmatisme».

Avec l'aide de sa Commission juridique, elle s'est en outre intéressée à la protection des indications de provenance et du nom «Swiss» à l'étranger, aux réformes douanières en Suisse et à des projets législatifs suisses et européens, en particulier en matière numérique. De même, la durabilité a été au centre de l'attention en raison des exigences croissantes de mise sur le marché des produits. Dans ce domaine, les travaux se sont focalisés sur le règlement européen sur la déforestation, et sur celui portant sur l'écoconception. Enfin, la FH a suivi de près les évolutions en matière de lutte contre le blanchiment et celles des affaires règlementaires. Ces séances ont également permis de préparer des webinaires ainsi que le séminaire juridique 2025 consacré à la mise sur le marché des produits horlogers.

Le service juridique a par ailleurs assuré une veille législative et règlementaire continue en Suisse et à l'étranger et informé régulièrement les membres des évolutions pertinentes. Il a en outre fourni des conseils individualisés en matière de propriété intellectuelle, de droit de la concurrence et de réglementation sectorielle. Enfin, les juristes de la FH ont contribué à l'élaboration de deux guides pratiques à destination des entreprises de la branche, concernant la législation européenne sur la déforestation ainsi que les contrefaçons en service après-vente.

Prestations économiques

En plus de fournir des données statistiques et économiques régulièrement mises à jour, la FH a procédé, en 2025, à deux études de marché. La première s'est intéressée aux perspectives pour les montres suisses d'entrée de gamme, dans un contexte tendanciellement baissier depuis dix ans. Elle a été menée dans douze pays du globe, avec un accent particulier mis sur les jeunes générations. La seconde consiste en une étude de marché plus classique et se focalise sur l'Inde et son grand potentiel. Elle identifie, entre autres, la perception du Swiss made, les intentions d'achats ou les canaux d'information.

Les centres FH à l'étranger

Promouvoir et protéger l'horlogerie suisse en Asie



Dans un grand magasin japonais à Kobe, petits et grands se sont montrés très intéressés par l'horlogerie suisse.

Centre FH au Japon

Au Japon, les expositions *watch.swiss Japan* constituent un pilier central des activités du centre FH. En 2025, ces événements ont été organisés dans des grands magasins de premier plan, tels Takashimaya à Osaka et Daimaru à Kobe, offrant une plateforme à forte visibilité pour l'horlogerie suisse. Parallèlement, le neuvième séminaire FH a constitué, en novembre, un rendez-vous clé pour l'écosystème horloger local en réunissant marques, distributeurs, détaillants, médias et représentants suisses, facilitant ainsi les échanges et le réseautage. Par ailleurs, les actions de lutte contre la contrefaçon se sont également intensifées.

L'action de promotion s'est étendue à la participation active aux présentations de nouveaux modèles et aux principaux événements de la branche, notamment la Watch Collector's Week et diverses opérations promotionnelles dans les grands magasins. Sur le plan institutionnel, le centre FH au Japon a entretenu une collaboration étroite avec l'Ambassade de Suisse, la Swiss Chamber of Commerce and Industry in Japan et Switzerland Global Enterprise. Cette alliance a permis de promouvoir l'horlogerie suisse lors d'événements bilatéraux, comme le Swiss National Day, ou lors de rencontres diplomatiques et économiques.

La communication a également été un levier essentiel de l'année 2025. Le centre a géré la partie japonaise du site web FH et a régulièrement diffusé des newsletters contenant des informations sur les nouveaux modèles, les statistiques d'exportations et les évolutions du marché. L'animation des réseaux sociaux, en particulier Instagram, a complété cette stratégie en mettant en avant les marques membres et les activités de la FH. Enfin, la promotion du patrimoine horloger s'est concrétisée par l'organisation du Swiss Watch Tour, qui a permis à des clients VIP japonais de découvrir l'industrie horlogère suisse et de participer au salon Watches & Wonders Geneva en avril.

Centre FH de Hong Kong

A Hong Kong, le centre FH s'est focalisé, en 2025, sur la protection du Swiss made et la lutte anti-contrefaçon sur un large périmètre en Asie. Pour ce faire, le salon horloger de Hong Kong a été surveillé de près en septembre. Des visites de marchés ont par ailleurs été organisées en Chine, en Corée du Sud, en Thaïlande et au Vietnam. Le centre FH a également suivi les actions policières sur les marchés de Chine continentale, de Hong Kong, de Macao, de Taïwan, de Corée du Sud, de Thaïlande et du Vietnam, jusqu'à la destruction des pièces saisies.

Pour renforcer l'efficacité de ses actions, le centre a participé à la formation des autorités douanières et policières dans l'ensemble de la région. Cette démarche s'est accompagnée de contacts réguliers avec les autorités locales, les représentants des membres FH à Hong Kong et à Shanghai, ainsi que les associations horlogères de Hong Kong et la presse spécialisée de Hong Kong et de la Chine continentale.

L'horlogerie

suisse en 2025

Les statistiques traitées, diffusées et analysées par la FH sont un indicateur incontournable pour la branche. Etablies par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières sur la base des déclarations effectuées par les entreprises, elles constituent la principale source officielle, régulière et fiable pour suivre l'évolution des exportations horlogères. A travers de nombreux détails comme les marchés, les produits ou les segments de prix notamment, la FH peut ainsi informer sur les tendances récentes ou historiques de l'horlogerie suisse.

Statistiques horlogères

Une année marquée par de fortes incertitudes

Situation générale

L'industrie horlogère suisse a traversé un exercice 2025 placé sous le signe d'une forte incertitude et de conditions de marché plus exigeantes. La politique commerciale américaine a fortement pesé sur les exportations de la branche vers son principal débouché, mettant un terme à la croissance soutenue observée ces dernières années. De son côté, le marché chinois – entraînant dans son sillage la région administrative spéciale de Hong Kong – a enregistré une deuxième année de recul marqué. En deux ans, les exportations vers la Chine ont ainsi diminué de plus d'un tiers. Parallèlement, le prix de l'or et le franc suisse ont atteint des niveaux record, augmentant sensiblement le coût des montres suisses, en particulier sur les marchés étrangers.

Exportations horlogères

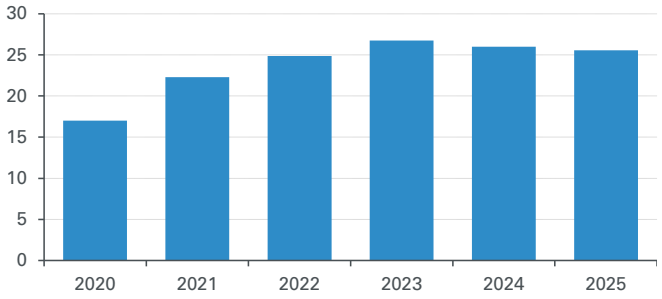
Les exportations horlogères suisses ont connu une deuxième année consécutive de repli (-1,7% par rapport à 2024), à hauteur de 25,6 milliards de francs. Si les segments de prix les plus élevés ont continué d'afficher une demande soutenue, la majorité des produits a toutefois enregistré une baisse.

Exportations de montres-bracelets

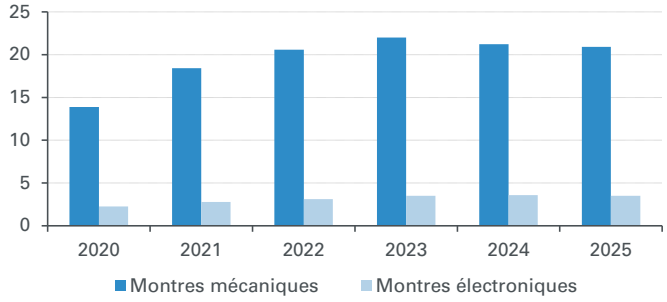
Les montres ont représenté l'essentiel des exportations horlogères en 2025. Leur valeur globale s'est établie à 24,4 milliards de francs, enregistrant un recul de 1,7% par rapport à 2024. Le nombre de pièces exportées a diminué de 4,8%, soit 740'000 unités de moins, portant le total à 14,6 millions de montres. Les volumes ont ainsi poursuivi leur tendance à la baisse.

Exportations par segments de prix

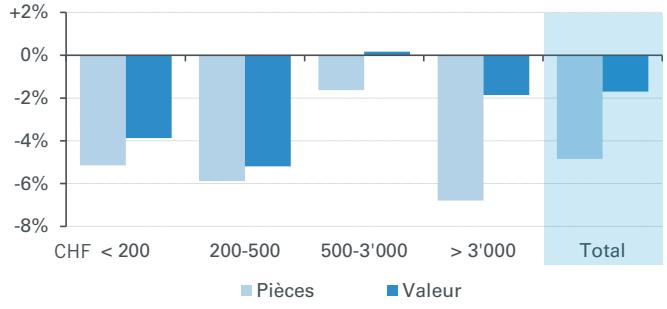
Les montres dont le prix export dépasse 3'000 francs (prix export), en recul de 1,9%, ont donné le ton et pesé négativement sur la valeur totale exportée. Dans le même temps, le segment compris entre 500 et 3'000 francs est resté stable. En revanche, les montres positionnées en dessous de ce seuil ont enregistré une contraction plus marquée, avec une baisse de 4,5%.



Exportations horlogères totales (en milliards de francs)



Exportations de montres (en milliards de francs)

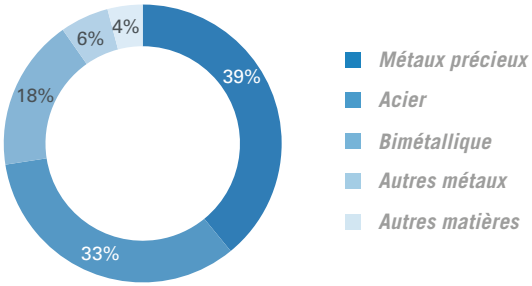


Exportations de montres par segments de prix (variation par rapport à 2024)

Exportations par matières

Les montres en acier (-2,8% en valeur), celles fabriquées dans d'autres métaux (-12,7%) ainsi que celles en métaux précieux (-0,3%) ont pesé sur le résultat global, sans que la progression des garde-temps bimétalliques (+2,4 %) ne puisse compenser cette tendance.

Du côté des volumes, l'augmentation de 3,8% des exportations de montres en acier n'a permis de contrebalancer le fort recul (-22,0%) enregistré par les garde-temps de la catégorie Autres matières.



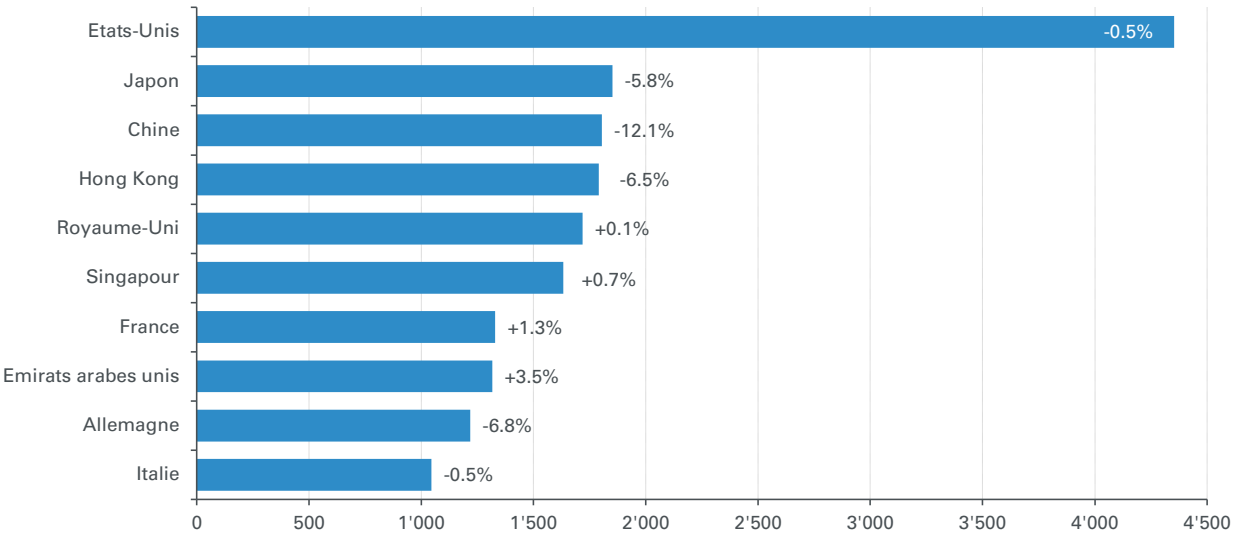
Exportations de montres (parts en valeur)

Marchés d'exportations

En 2025, les Etats-Unis ont concentré 17% des exportations horlogères suisses, consolidant leur statut de premier marché de destination. Les échanges ont toutefois été fortement perturbés, au gré des annonces liées aux droits de douane. Sur l'ensemble de l'année, les hausses ont finalement compensé les baisses, aboutissant à une variation annuelle de -0,5%.

En Asie, les évolutions ont été contrastées. Des baisses marquées ont été enregistrées au Japon (-5,8%), en Chine (-12,1%) et à Hong Kong (-6,5%), tandis que les Emirats arabes unis (+3,5%), la Corée du Sud (+2,4%) et l'Arabie saoudite (+8,9%) ont affiché une croissance. Singapour (+0,7%) et Taïwan (-0,6%) sont quant à eux restés proches de l'équilibre.

En Europe, le recul a été plus modéré (-0,3%): la progression de la France (+1,3%) n'a pas permis de compenser le repli enregistré en Allemagne (-6,8%), tandis que le Royaume-Uni (+0,1%) et l'Italie (-0,5%) sont restés proches des niveaux atteints en 2024.



Principaux marchés en 2025 en millions de francs, variation par rapport à 2024

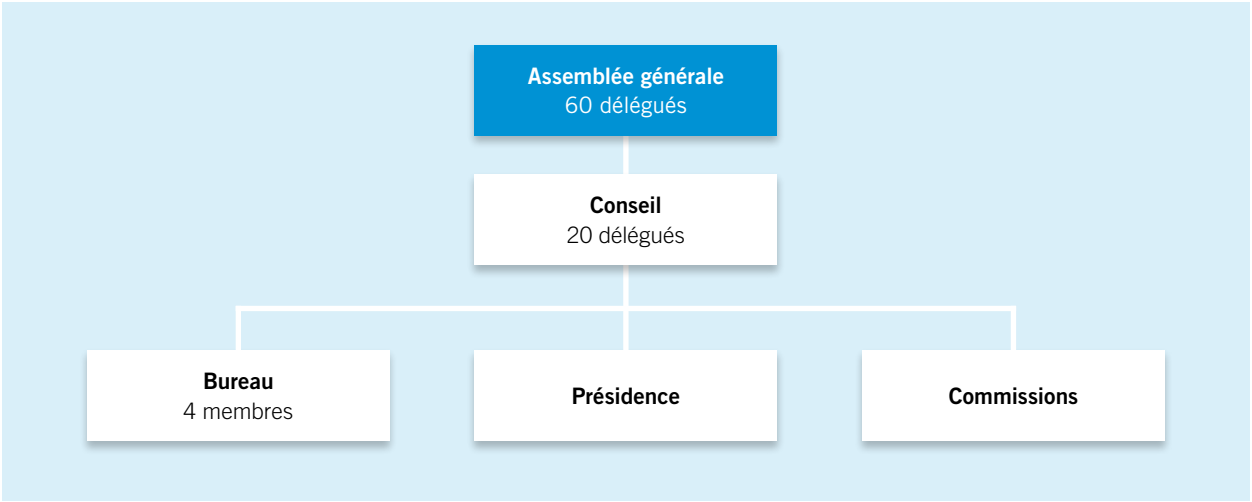
Structure de

la FH en 2025

Organisation représentative de l'ensemble de l'industrie horlogère suisse, la FH a principalement pour buts et pour tâches de contribuer à la défense et au développement de la branche, d'établir un lien permanent entre ses membres pour la promotion de leurs intérêts communs, de représenter l'industrie horlogère suisse auprès des autorités et organisations économiques helvétiques et internationales, de faire valoir les intérêts de ses membres lors des procédures de consultation visant à l'élaboration de législations nationales et étrangères, de défendre en justice les intérêts de ses adhérents et de lutter activement contre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle et contre les actes de concurrence déloyale.

Les organes de la FH

Au 31 décembre 2025, la FH regroupait 424 sociétés, associations et institutions (environ 90% des fabricants suisses d'horlogerie), dont 164 entreprises du secteur du produit terminé. Tant en ce qui concerne ses produits que ses marchés ou encore la taille de ses entreprises, l'horlogerie helvétique se caractérise par sa très grande diversité. La FH est donc structurée de manière à pouvoir harmoniser les différents intérêts de ses membres grâce à la composition équilibrée de ses organes statutaires.



L'assemblée générale

Organe suprême de l'association, l'assemblée générale se compose de 60 délégués au maximum disposant de 60 voix. D'une durée de trois ans, les mandats sont renouvelables.

L'assemblée générale se prononce notamment sur les questions qui lui sont soumises par le conseil concernant les intérêts de l'industrie horlogère suisse et la politique générale de l'association; elle élit les membres du conseil, ainsi que le président de l'association, et nomme l'organe de révision; elle discute et approuve le rapport annuel et les comptes, ainsi que le régime des cotisations.

Au 31 décembre 2025, l'assemblée générale de la FH était composée des délégués suivants (certains disposent de plusieurs voix):

Grégory Affolter
Affolter Group SA

Jean-Christophe Babin
Division Montres LVMH

Karlheinz Baumann
Richemont International SA

Lorenz Bärlocher
IWC Schaffhausen,
Branch of Richemont International SA

Elie Bernheim
Raymond Weil SA

Jérôme Biard
Roventa-Henex SA

Antony Boiteux
Werthanor SA

Jean-Sébastien Bolzli
Aéro Watch SA

Pascal Bratschi
Manufacture des Montres Rolex SA

Yves Bugmann
(Président FH)

Pierre-André Bühler
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

Jérôme Cavadini
Officine Panerai, Branch of
Richemont International SA

Nicolas Clerc
Tissot SA

Pascal Dubois
Dubois Dépraz SA

Joris Engisch
Jean Singer & Cie SA

Arianna Frésard
Victorinox Swiss Army SA

David Guenin
Gimmel Rouages SA

Philippe Gurtler
Rolex SA

Emmanuel Henry
Manufacture des Montres Rolex SA

Thibaut Jullien
La Montre Hermès SA

Thierry Junod
Métalem SA

Lars Kästle
Breitling SA

Thierry Kenel
The Swatch Group SA
(vice-président FH)

Sébastien Lang
Louis Lang SA

Giuseppe Maesano
Universo SA / Rubattel et Weyermann SA

Franck Mathieu
Bulgari Horlogerie SA

Giorgio Meneghello
Gucci Swiss Timepieces SA

Axel Meyer
Richemont International SA

Pierre-André Meylan
Piguet Frères SA

Jérôme Monnat
Société des Montres
West End SA

Corine Neuenschwander
Neuenschwander Composants
Horlogers SA

Marianne Pandiscia
Multitime Quartz SA

Flavio Pellegrini
MGI Luxury Group Sàrl

Aubin Robert-Prince
Robert Laminage SA

Guy Sandoz
Joray & Wyss SA

Alain Sierro
Fraporlux Swiss SA

David Storrer
Coloral SA

Manuela Surdez
Goldec SA

Marco Verardo
Nivarox-FAR SA

Vladimiro Zennaro
Bergeon SA

Le conseil

Composé de vingt membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, le conseil, qui se réunit en principe quatre fois par an, a les principales attributions suivantes: il définit la politique de l'association et veille à son application; il statue sur l'admission des membres; il donne son préavis sur les questions à soumettre à l'assemblée générale et exécute les décisions de cette dernière; il élit le bureau et désigne le ou les vice-présidents; il nomme les chefs de division et les membres des commissions; il assure d'une manière générale le lien permanent entre les membres de l'association, les autorités et les tiers; il approuve les conventions conclues entre l'association et ses membres ou des tiers; etc.

Au 31 décembre 2025, le conseil était composé des membres suivants:

Raynald Aeschlimann
Omega SA

Jean-Christophe Babin
Division Montres LVMH

Karlheinz Baumann
Richemont International SA

Lorenz Bärlocher
IWC Schaffhausen, Branch of Richemont International SA

Jérôme Biard
Roventa-Henex SA

Matthias Breschan
Dress Your Body SA

Yves Bugmann
FH

Pierre-André Bühler
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

Arianna Frésard
Victorinox Swiss Army SA

Philippe Gurtler
Rolex SA

Emmanuel Henry
Manufacture des Montres Rolex SA

Lars Kästle
Breitling SA

Thierry Kenel
The Swatch Group SA

Sébastien Lang
Louis Lang SA

Alain Marietta
Métalem SA

Axel Meyer
Richemont International SA

Aubin Robert-Prince
Robert Laminage SA

Alain Sierro
Fraporlux Swiss SA

Marco Verardo
Nivarox-FAR SA

Le bureau et les commissions

Composé du président, des deux vice-présidents et d'un ou deux membres, le bureau examine les affaires qui lui sont déléguées par le conseil et exceptionnellement les questions présentant un caractère d'urgence.

A fin 2025 sa composition était la suivante:

Laurent Bernasconi
Patek Philippe SA

Yves Bugmann
FH

Carole Décosterd
Rolex SA

Thierry Kenel
The Swatch Group SA

Alain Marietta
Métalem SA

Le président de la commission financière est régulièrement invité aux séances du bureau.

La FH compte par ailleurs six commissions permanentes chargées d'examiner les questions d'intérêt général confiées à l'association.

Les commissions et leurs présidents:

Commission économique
Thierry Kenel

Commission financière
Pascal Bratschi

Commission veille législative
Olivier Blanc

Commission juridique
Yves Bugmann

Comité de normalisation
Michael Bourquin

Comité du groupement anti-contrefaçon (GA)
Yves Bugmann

Les divisions et les services

Au 31 décembre 2025, la FH comptait 36 personnes en équivalent plein temps à Bienne (35 en 2024). Son organigramme est le suivant:



Le réseau des partenaires

La FH ne serait rien dans le monde globalisé sans un solide réseau de partenaires, qui se comptent aussi bien dans la branche qu'à l'extérieur sur les cinq continents. La liste suivante donne un aperçu de ce réseau.

Partenaires horlogers

- All India Federation of Horological Industries
- American Watch Association (AWA)
- Association des fabricants de décolletages et de taillages (AFDT)
- Association des fabricants et détaillants en horlogerie, marché suisse (AMS)
- Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique (APHM)
- Association patronale des industries de l'Arc-horloger apiah
- Association pour l'assurance qualité des fabricants de bracelets cuir (AQC)
- Association suisse des fabricants et commerçants de métaux précieux (ASFCMP)
- Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH)
- Associazione Ticinese Industria Orologiera-ATIO
- Assorologi (Italie)
- BV Schmuck + Uhren (Allemagne)
- Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM)
- China Horologe Association
- Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE)
- Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC)
- Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
- Fédération de l'horlogerie (France)
- Fondation de la Haute Horlogerie (FHH)
- Fondation Qualité Fleurier
- Fondation WOSTEP
- France Horlogerie Industries du Temps et des microtechniques
- Hong Kong Watch Manufacturers Association
- Infosuisse Information horlogère et industrielle
- Japan Clock and Watch Association
- Japan Watch Importers' Association
- Joyex - Asociación Española de Fabricantes y/o Exportadores de Joyería, Platería y Relojería
- Korea Watch and Clock Industry Cooperative
- SCBT - Swiss Center for Business and Technology Intelligence
- Société suisse de chronométrie (SSC)
- The Federation of Hong Kong Watch Trades & Industries Ltd
- Union des Fabricants d'Horlogerie de Genève, Vaud et Valais (UFGVV)
- Verband deutschschweizerischer Unternehmen der Uhren- und Mikrotechnik (VdU)

Administration fédérale

- Bureau central du contrôle des métaux précieux
- Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI)
- Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
- Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- Présence suisse
- Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Chambres de commerce

- Alliance des chambres de commerce suisses
- Chambre Arabo-Suisse du Commerce et de l'Industrie (CASCI)
- Chambre de commerce internationale (CCI)
- Chambre de commerce Suisse-Chine
- Chambre de commerce Suisse-Inde
- Swiss-Asian Chamber of Commerce
- Swiss Business Council Abu Dhabi
- Swiss Business Council Dubai
- Swiss Chamber of Commerce in Japan

Organisations économiques

- BUSINESSEUROPE
- economiesuisse
- Switzerland Global Enterprise

Organisations techniques

- CIBJO – The World Jewellery Confederation
- Comité FRANCECLAT
- Haute Ecole Arc Ingénierie
- International Electrical Committee (IEC)
- Tokyo Watch Technicum

Organisations douanières et policières

- Agenzia delle Dogane, Roma
- City of London Police
- Commandement général de la Guardia Civil (Espagne)
- Commandement général de la Guardia di Finanza (Italie)
- Direction générale des douanes et Droits indirects de la République française
- Europol
- Interpol
- IPR Center (National Intellectual Property Rights Coordination Center)
- Organisation mondiale des douanes (OMD)
- Police cantonale de Neuchâtel
- Police cantonale du Jura
- U.S. Customs and Border Protection

Organisations liées à la normalisation

- Association française de normalisation (AFNOR)
- Association suisse de normalisation (SNV)
- British Standards Institution (BSI)
- Bureau of Indian Standards (BIS)
- Comité européen de normalisation (CEN)
- Deutsches Institut für Normung (DIN)
- Federal Agency on Technical Regulating and Metrology (GOST R)
- International Organization for Standardization (ISO)
- Japanese Industrial Standards Committee (JISC)
- Mongolian Agency for Standardization and Metrology (MASM)
- National Body for Standards and Metrology (ARMSTANDARD)
- Standardization Administration of China (SAC)

Organisations luttant contre les contrefaçons

- Anti-Counterfeiting Group (ACG)
- Brandowners Protection Group (Gulf Cooperation Council)
- Ecole des Sciences Criminelles, UNIL
- INDICAM - Associazione italiana per la Lotta alla Contraffazione
- STOP PIRACY – Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie
- Swissness Enforcement
- The Anti-Counterfeiting Network (REACT)
- Union des fabricants

Organisations et institutions actives en matière juridique

- Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI)
- Association suisse du droit de la concurrence
- Association suisse du droit européen
- Commission européenne, DG Environnement
- International Trademark Association (INTA)
- Ligue internationale du droit de la concurrence
- Organisation for an International Geographical Indications Network (Origin)

Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH
Federation of the Swiss Watch Industry FH

Rue de l'Argent 6
2502 Biel/Bienne
Switzerland

info@fhs.swiss
www.fhs.swiss
Tél. +41 32 328 08 28